SEMEZ – LA – MUSIQUE

Programme de dons individuels

Je souhaite faire un don à l'OSTR au montant de :

☐ 75 $ ☐ 150 $ ☐ 300 $ ☐ 500 $ ☐ Autre : _____ $

Je souhaite offrir un appui continu en donnant chaque mois :

☐ 15 $ ☐ 20 $ ☐ 50 $ ☐ Autre : _____ $

Mode de paiement :

☐ Argent comptant ☐ Chèque ou mandat-poste (à l'ordre de OSTR)

☐ En ligne (www.ostr.ca/soutenez-nous)

Nous vous remercions de votre générosité.

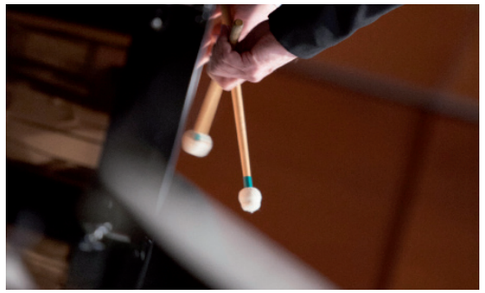

Vous avez ouvert ce feuillet parce que la musique a un sens pour vous! Elle est aussi proche du coeur de milliers de personnes autour de notre orchestre. L'OSTR c'est :

- 54 musiciens dirigés par maestro Jean-Claude Picard;
- 67 choristes bénévoles;
- 25 amis bénévoles;
- une équipe dévouée;
- des dizaines de pigistes et de sous-traitants;
- une foule d'artistes invités.

Tous donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de partager leur passion de la musique avec le grand public, les jeunes stagiaires, les familles et les écoliers.

Aidez-nous à garder vivant pour les générations futures cet art éphémère, qui ne vit que dans l'instant présent!

Natalie Rousseau, directrice générale

Le don planifié

Avez-vous pensé à planifier un don maintenant, afin que la musique continue de résonner pour les générations futures? Que ce soit par le don d'une assurance-vie, de titres cotés en bourse, d'un legs testamentaire, d'un REER, d'un FERR, ou d'un don en nature (objets de valeur), vous pourriez faire une réelle différence pour l'avenir de l'OSTR.

Communiquez avec
Natalie Rousseau
directrice générale
819 373-5340, poste 2
direction@ostr.ca

Ou visitez notre site Internet au
http://www.ostr.ca/soutenez-nous/donsplanifies

L'orchestre symphonique de Trois-Rivières est un organisme de bienfaisance enregistré : un reçu fiscal sera remis pour tout don de 25 $ et plus.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada : 119024438RR0001.

ostr

SEMEZ – LA – MUSIQUE

En faisant un don à l'OSTR, vous contribuez à :

BÂTIR UNE LÉGENDE, celle du seul orchestre de haut niveau situé en région au Canada, et dirigé par un jeune chef actif sur deux continents;

SUSCITER L'ÉVEIL DES JEUNES ESPRITS en leur permettant d'être en contact avec la musique vivante jouée sur des instruments acoustiques, grâce à BOUM, l'OSTR_web et les Matinées en musique;

BRISER L'ISOLEMENT de nombreux aînés pour qui les concerts, les causeries et les conférences sont autant d'occasions de partage et d'enrichissement;

PERMETTRE LA CRÉATION de projets innovateurs et inspirants;

OFFRIR UN BANC D'ESSAI À LA RELÈVE avec notre programme d'intégration de stagiaires;

CONSOLIDER LE TISSU SOCIAL par le truchement du choeur, un lieu de rassemblement de plusieurs générations.

Fonds de dotation
de l'OSTR

L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières a créé en 2011 un fonds de dotation détenu en fiducie à long terme à la Fondation communautaire du Saint-Maurice. Ce fonds est inscrit au programme d'appariement Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le Ministère verse 1 $ pour chaque 1$ de don versé par l'OSTR à ce fonds.

Le don en argent

Saviez-vous que des mesures fiscales des plus avantageuses sont en vigueur?

Elles prévoient des réductions d'impôt de 76% à 79 % pour les dons versés à des organismes culturels. Ces mesures permettent de soutenir et de reconnaître la philanthropie culturelle. *

- **Un crédit d'impôt provincial de 25 %** est réservé pour un premier don important en culture (don de 5 000 $ à 25 000 $).

Ces crédits d'impôt ne sont accordés qu'une seule et unique fois entre le 3 juillet 2013 et le 31 décembre 2022 inclusivement.

Un avantage fiscal majeur et un impact énorme!

	Cas 1	Cas 2
Votre don à l'OSTR	2 500 $	5 000 $
Crédits d'impôt réguliers (fédéral)	697 $	1 422 $
Crédits d'impôt réguliers (provincial)	592 $	1 192 $
Coût net - don régulier	1 211 $	2 386 $
Crédit additionnel - provincial	0 $	1 250 $
Coût net - 1er don en culture	1 211 $	1 136 $
Effet multiplicateur - Impact réel	**2 fois**	**5 fois**

** Consultez votre conseiller financier pour déterminer les impacts fiscaux précis s'appliquant à votre situation.*

En faisant un don, vous recevez :	25 $ à 99 $	100 $ à 249 $	250 $ à 499 $	500 $ à 999 $	1 000 $ à 2 499 $	2 500 $ à 4 999 $	5 000 $ et plus
Lettre de remerciements et reçu fiscal	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Brochure de saison par la poste		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remerciements (programmes de concerts et site web)		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Stylo à l'effigie de l'OSTR ou CD			✓	✓	✓	✓	✓
Photo dédicacée par maestro Jean-Claude Picard				✓	✓	✓	✓
Invitation au cocktail de reconnaissance des donateurs					✓	✓	✓
Baguette de chef d'orchestre							✓
Repas privé avec le chef et des musiciens							✓
Carnet de notes en cuir							✓

OSTR

Faites parvenir votre don et ce formulaire à :
Orchestre symphonique de Trois-Rivières
C.P. 1281
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K8

Téléphone : 819 373-5340 poste 2
Courriel : direction@ostr.ca

J'accepte que mon nom apparaisse sur la liste des donateurs :
☐ Oui ☐ Non

Je désire recevoir des informations sur les dons majeurs et les dons planifiés :
☐ Oui ☐ Non

Je désire recevoir l'infolettre de l'OSTR :
☐ Oui ☐ Non

Mes coordonnées pour le reçu fiscal :

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____